



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

Les Essarts – KO Sprints

Le Dimanche 05 Octobre 2025

Grand-Couronne – Les Essarts



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : ALBE Orientation 7604

Directeur de course : Arnaud Lesage

Arbitre :

Contrôleur des circuits :

Traceur : Frédéric Banik

GEC : Corentin Maleuvre



Carte

Nom : Grand-Couronne / Les Essarts

Mise à jour : Carte 2024

Cartographe : Frédéric Banik



ACCESS

Parking- Accueil : Place de l'église

Fléchage : Les Essarts

Distance parking-accueil : 50 mètres

Distance accueil-départ : 50 mètres

Distance arrivée-accueil : à définir



CIRCUITS

Nombre de circuits coureurs FFCO, Pass

Loisir ou Compétition :

1 pour les demi-finales

1 pour les finales



CLASSEMENT NATIONAL

Non



CONTACTS

Nom : Frédéric Banik

Téléphone : 07 49 37 72 21

Mail : fredericbanik@gmail.com



HORAIRES

Accueil : 12h30

Départ : 13h30

Remise des récompenses : NA

Fermeture des circuits : à la fin de la dernière course



Options particulières

Location de puce : Oui

(+1€ de location de puce si besoin)

Circuits	Catégories (pour info)	Temps Vainq. Esti.	Dist opti.	D+	TARIFS
Pour les demi-finales, les coureurs seront répartis dans trois groupes suivant les classements des sprints de Val de Reuil. Les nouveaux coureurs y seront aussi intégrés.					FFCO >= 18 ans , 7€
Suivant les résultats des demi-finales les coureurs seront répartis dans des finales de 1 pour les meilleurs à x pour les derniers.					FFCO < 18 ans, 6€
					Pass O Loisir adulte 7€
					Pass O Loisir enfant, 6€
					Pass O Compétition 7€

Un document détaillé, va être joint à l'annonce de course en deuxième page.



SERVICES



RÉSULTATS

Sur le site de l'ALBE Orientation

<https://www.albeorientation.org/>



INSCRIPTION

- Licenciés FFCO, inscription en ligne sur le site de la Fédération Française de Course d'Orientation jusqu'au 08/06/2021
- Non licenciés FFCO, sur place.

/!\ L'accès aux circuits chronométrés est réservé aux titulaires d'une licence compétition ou découverte compétition (jusqu'au niveau jaune inclus) et aux non-licenciés titulaires d'un titre de participation ad hoc respectant les conditions médicales d'accès : attestation de prise de connaissance du questionnaire médical fédéral et des recommandations des cardiologues du sport pour les majeurs, questionnaire médical ou certificat médical de moins de 6 mois pour les mineurs"

